



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 16.09.2024

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX

MM. BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, GALLIOT, GIFFARD, GRESSENT, GUERRIER, GUESDON, HAMON, JULIEN, KOCISZEWSKI, LE GALL, RAHO, ROUTIER et VOISIN

Visioconférence :

M. LEFRANCOIS

Excusés :

Mmes EVAÏN et LE MAISTRE

MM. BAILLARD, BEAUCAMP, DESMONS, GOURDEL et MICHEL

Participant sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. LAFLEURIEL

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents.

1 – CONDOLEANCES / FELICITATIONS / REMERCIEMENTS

1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Daniel LEROY, fondateur du club de ESI FOOTBALL (76) ;
- Quentin VIEL, arbitre R3 ;
- François SCÉLLES, ancien Président de la Commission compétitions jeunes et seniors du District de l'Eure et délégué national ;
- Jean CUZIN, ancien dirigeant du GALLIA C. O. BIHORELLAIS, délégué de la Ligue de Normandie pendant de nombreuses saisons et membres de commissions régionales et départementales ;
- Didier BONVALET, ancien joueur, dirigeant et Président du F.C. ILLIERS L'EVEQUE.

1.2 – Félicitations

Les membres du Comité de Direction souhaitent féliciter :

- Solène BANSARD (U.S. DE ST-GERMAIN LA CAMPAGNE) promue Assistante Fédérale 2
- Les Présidents de districts élus dernièrement

1.3 – Remerciements

Pierre LERESTEUX fait part du courrier de remerciements de la famille de Jean CUZIN.

2 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux du 24 juin, 9 juillet, 30 juillet, 28 août et 2 septembre 2024 sont validés.

3 – COURRIERS RECUS

3.1 – Courrier du FC FLERIEN

Pierre LERESTEUX informe les membres que le FC FLERIEN a fait la demande pour recevoir la finale de Coupe de Normandie 2024-2025 ayant été privé de la finale Seniors la saison passée.

Il sera proposé à l'ensemble des clubs de se positionner lors de l'appel à candidature qui sera lancé prochainement et validé par la prochaine équipe dirigeante de la Ligue.

3.2 – Courrier du FC DU PAYS DU NEUBOURG-CS BEAUMONTAIS

Il fait part du courrier co-signé par les clubs du FC DU PAYS DU NEUBOURG et du CS BEAUMONTAIS sollicitant une dérogation pour l'intégration d'une entente en championnat régional U16F. Jean-Pierre GALLIOT informe les membres que les règlements n'autorisent pas les ententes au sein des championnats régionaux mais dans le cas où le district d'appartenance, en l'occurrence l'Eure, ne propose pas ce championnat, il est éventuellement possible d'accorder cette dérogation.

Les membres acceptent à l'unanimité en précisant à ces deux clubs que l'entente n'aura pas la possibilité d'accéder en fin de saison. Dans le cas où cette équipe serait en position d'accession, il serait nécessaire de la faire évoluer en groupement.

3.3 – Courrier de l'ES POINTE HAGUE

Après lecture du courrier, il est décidé de transmettre le dossier au District de la Manche pour décision puisqu'il s'agit d'une demande concernant la compétition départementale. Il est précisé que, quelle que soit la décision du District, le joueur concerné ne pourra pas opérer en compétition régionale.

3.4 – Mail de la CRCC

Thierry LECARDONNEL, Président de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs, alerte les membres du Comité de Direction sur la réalisation des travaux des prochaines échéances à venir en novembre 2024, après les élections de l'instance. L'équipe en place étant démissionnaire sauf un membre, il est nécessaire d'en prévoir les remplacements dès maintenant afin de permettre à la commission de respecter les délais de traitement des dossiers. Par ailleurs, il propose une modification du texte pour s'aligner aux règlements fédéraux. Il est décidé, à la majorité, de revoir cette proposition en juillet 2025 (16 Pour, 1 abstention).

3.5 – Appel à candidature phases finales nationales

La LFA a sollicité les Ligues Régionales pour candidater à l'organisation d'une phase finale des compétitions nationales. Après discussions, les membres décident de postuler pour recevoir la Finale de la Coupe Nationale Futsal + en lever de rideau, la Finale de la Coupe Nationale U18 Futsal le 17 mai 2025.

4 – INFOS LIGUE

- **Tirage au sort 4^{ème} Tour de Coupe de France et réunion avec les clubs de R1** : 17 septembre 2024
- **Challenge du bénévolat à Clairefontaine** : 18 septembre 2024
 - Raymond LAPORTE, membre de la Commission Régionale du Bénévolat est chef de délégation
- **Soirée de remise des médailles 2023-2024** : 17 octobre à Hermival-les-Vaux
- **Prochain Comité de Direction** : 21 octobre 2024
- **Renouvellement du partenariat Artiwiz**
- **CR Actions citoyennes : RDV avec un club pour définir le projet de sensibilisation VSS et discriminations**

Nasr-Eddine, en tant que membre de la commission régionale, regrette de ne pas avoir été informé de cette réunion avec le club.



5 – INFOS FFF

- **WE des bénévoles à Clairefontaine** : 14&15 septembre 2024
 - Philippe LE GALL, membre du Comité de Direction, était chef de délégation
- **Radio France devient partenaire de TOUTES FOOT**
- **Dispositions financières pour les clubs de N2 & N3**

6 – SPORTIF

6.1 – Réunion clubs R1

Les différents services de la Ligue ont choisi de convier les clubs de Régional 1, en amont du tirage du 4^{ème} Tour de Coupe de France, afin d'échanger sur divers sujets notamment le statut des éducateurs, l'arbitrage ainsi que la communication autour du championnat.

6.2 – Frais de déplacements des officiels

Kerstie ABERGEL évoque le mail de la LFA concernant les frais de déplacements des officiels et les échanges avec les directeurs des autres Ligues et la LFA.

La FFF, donnant suite à un contrôle URSSAF, va modifier son système de remboursement des indemnités des officiels en se basant sur le barème fiscal et la puissance des véhicules utilisés. Elle a donc modifié les paramétrages pour toutes les instances (Ligues et Districts compris). Après réactions de certains d'entre eux, le paramétrage a été réinitialisé comme le passé.

Kerstie ABERGEL préconise une étude pour prise de décision sur le système à adopter en Ligue. Les membres sont favorables à celle-ci mais se positionnent sur un statut quo pour la saison 2024/2025.

7 – RESSOURCES HUMAINES

Kerstie ABERGEL informe les membres de plusieurs modifications au sein de l'organisation des services notamment :

- Une réflexion sur l'organisation générale et l'élaboration d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Le service Juridique devient « Juridique et RH » avec le non-renouvellement d'un apprenti et la montée en compétence d'une salariée du pôle
- Le service Ressources devient « Administration Générale et Engagement »
- L'arrivée d'un salarié à l'ETR, de 2 nouveaux surveillants de nuit à mi-temps et de 3 nouveaux apprentis : Basile GAHERY (ETR analyse vidéo), Robin GROULT (IR2F), Sarah ETOT (Administration Générale et Engagement) en remplacement de Claudia HERBELIN.

8 – ASSEMBLEE GENERALE

8.1 – Election du représentant des clubs amateurs évoluant dans les championnats nationaux

Il est rappelé que la réunion pour l'élection du représentant (titulaire et suppléant) des clubs amateurs évoluant dans les championnats nationaux est prévue le jeudi 3 octobre au siège de la Ligue.

8.2 – Appel à candidature

L'appel à candidature pour l'élection du Président de la Ligue le Samedi 9 novembre 2024 a été lancé. Les candidats ont jusqu'au 10 octobre, minuit, pour transmettre leur candidature.

8.3 – Définition des modalités de campagne électorale

Le Comité de Direction procède à la définition des modalités de déroulement de la campagne électorale.

- Dates d'ouverture et fin de campagne : 21 octobre 2024 – 7 novembre 2024 ;
- Mise à disposition d'une tribune sur le site Internet de la Ligue où il sera possible de publier la liste, le programme (un PDF de 4 pages maximum), un clip de 3 minutes maximum (dans la rubrique Assemblée Générale) ;
- Le jour de l'Assemblée Générale, le temps de parole accordé à chaque liste sera limité à 10 minutes ;
- Dans le cas de deux listes, un tirage au sort pour le 1^{er} temps de parole sera effectué en présence des têtes de liste ;



- La publication des activités du Président sortant est autorisée pendant la campagne dans la mesure où celui-ci s'engage à ne pas soutenir un candidat en cas de validation de plusieurs listes.

Roger DESHEULLES propose, dans le cas d'une pluralité de listes, de prévoir une réunion d'organisation de l'Assemblée Générale en présence des têtes de liste.

9- FAFA

Marc ROUTIER fait un point de la réunion s'étant déroulée l'après-midi. L'enveloppe régionale pour la saison 2024-2025 est de 410 k€ pour le FAFA Equipement et 43k€ pour le FAFA Transport. Il souhaite remercier ses collègues pour l'excellent état d'esprit et Ophélie pour son travail depuis sa reprise du dossier, il y a 2 ans.

Concernant le schéma régional, il est repris à l'identique par rapport à la saison dernière c'est-à-dire avec une priorité sur deux types de financement (sécurisation jusqu'à 80% du financement) et l'éclairage.

10- JURIDIQUE

Kerstie ABERGEL fait part du courrier reçu du Ministère Des Sports concernant un licencié. Après prise de connaissance des éléments du dossier, les membres ont statué sur la suite à réserver à ce courrier.

11- DIVERS

11.1 – Mouvements dans les structures

Roger DESHEULLES énumère les différents mouvements dans les structures ci-dessous. Les membres du Comité de Direction remercient les bénévoles quittant leur fonction pour tout ce qu'ils ont donné au football normand.

Nasr-Eddine RAHO remercie personnellement les deux membres de sa commission car ils ont beaucoup œuvré depuis plusieurs saisons, il regrette leur départ.

Commissions	Personne	Type	Poste
Compétitions	Albert GUESNON	Démission	Membre
	Michel QUESNEL	Démission	Membre
Statut des Educateurs	Sylvain GUILLOU	Démission	Membre
	Bertrand CARLU	Démission	Membre
Appel	Jean-Yves JULIEN	Démission	Président
	Jacques FECIL en remplacement	Remplacement	
Labels	Nasr-Eddine RAHO	Remplacement	Président
Surveillance des Opérations Electorales	Didier DUTHEIL	Démission (maladie)	Président
	Gilbert LEU	Remplacement	
FAFA	Jean-Yves JULIEN en remplacement de Romain FERET		
	Stéphane HAMON en remplacement de Vincent DUBOURG		

Il fait ensuite part du courrier de démission de Cédric GARNIER en tant que responsable du pôle Arbitrage. Les membres remercient M. GARNIER pour le temps accordé à améliorer l'arbitrage normand et comprennent sa décision.

Philippe GUERRIER succède à Jacques GUESDON en tant que « représentant du Président » pour les jurys des formations professionnelles.

11.2 – Validation des mouvements au sein des délégués

- BAZIRE Raymond – Délégué régional : arrêt
- BINET Patrick – Délégué régional : démission
- PRUD'HOMME Joël – Délégué fédéral : démission



- Nominations des délégués stagiaires
 - CLEMENCEAU Jean-Philippe (50)
 - CROCHEMORE Mickaël (14)
 - GODEFROY Fabian (50)
 - KAMECHE Abdelhadi (76)
 - LE GRAND Fabrice (27)
 - LEPLEUX Christophe (14)
 - TESNIERE Georges (76)

- Demande de Corentin GALLOT pour sa réintégration en tant que délégué : en l'absence des représentants du District de l'Orne, il est convenu de reporter l'examen de cette demande à une prochaine réunion.

Nasr-Eddine RAHO partage son expérience d'une saison en tant que délégué et regrette la non-possibilité de promotion en fonction de l'âge ainsi que le manque d'accompagnement des délégués stagiaires (1 seul match accompagné et pas de réunion de mi-saison).

11.5 – Règlements Généraux

Jean-Pierre GALLIOT fait part de la nécessaire modification de l'annexe 9 suite à la décision de fin de saison dernière du CNOSF et notamment l'interprétation du nombre d'équipes composant le mini-championnat constitué pour un départage d'équipes.

Il propose 3 solutions et après délibération, les membres se positionnent favorablement pour la prise en compte de toutes les équipes sans exclusion (10 pour – 4 abs – 3 votes pour les 2 autres propositions).

Il propose également une rédaction simplifiée de la partie réglementaire des championnats Seniors et U18 consacrée aux relégations en raison des incertitudes portant sur la variation du nombre des descentes des championnats nationaux.

Il évoque ensuite deux dossiers traités par la Commission Régionale du Statut du Joueur concernant la fraude et la suspicion de fraude sur la production de certificats médicaux ayant donné lieu, dans un cas, à une forte sanction disciplinaire et financière au regard de la gravité de l'infraction commise.

11.4 – Courrier Romain FERET

Pierre LERESTEUX transmet le courrier reçu de M. FERET suite à l'Assemblée Générale du District de l'Eure concernant des propos tenus par l'un des membres du Comité de Direction lors de son discours. Il souhaite une ouverture de dossier en commission de discipline. Après échanges entre les membres, il est décidé de ne pas donner suite à la demande.

Néanmoins, Pierre LERESTEUX sensibilise tous les membres sur la nécessité absolue de se respecter au cours de la campagne électorale qui s'ouvrira prochainement.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

